

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Vendredi 2 mars 2018* *à 20h30*

Séance du 2 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux du mois de mars

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 26 février 2018

Date d'affichage : 26 février 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 14

Présents : MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, HOMET Céline, GAUTIER Patrick et BOIS Pierre.

Absents excusés : Mr CHARTRAIN Daniel donne pouvoir à Mr DEPON Jean-Marie
Mr PRIOUX Sébastien donne pouvoir à Mme HOMET Céline
Mme GASTOUT Sandrine donne pouvoir à Mme FOINARD Corine
Mme BENOIST Béatrice

Monsieur GAUTIER Patrick a été nommé secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu du 25 janvier 2018 passage à l'ordre du jour.

COMPLEMENT ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire propose de rajouter aux orientations budgétaires 2018 pour la préparation des budgets :

- Un taille haie pour remplacer celui défectueux
- Des projecteurs sur le hangar communal pour éclairer le parking.

Le Conseil Municipal est d'accord pour rajouter ces investissements aux orientations budgétaires du budget commune 2018. Il est également rappelé de préparer l'alimentation électrique à la bibliothèque pour la pose d'un projecteur avec détecteur de mouvement au-dessus de la porte de la salle des associations.

TRAVAUX DE VOIRIE A FINANCER EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de financer en investissement avant le vote du budget communal 2018 les travaux de voirie Rue de la Gendronnière et Rue des Acacias. Il est exposé les devis recueillis, auxquels il faudra rajouter le gravillonnage bicouche, non encore chiffré.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour d'engager et de régler en investissement avant le vote du budget communal 2018 les travaux de voirie Rue de la Gendronnière et Rue des Acacias, et retient les devis des Et POITOUT d'un montant de 4 842,48 € TTC pour la Rue de la

Gendronnière et de 4 081,20 € pour la rue des Acacias auxquels il faudra rajouter le coût des gravillonnages bicouche non encore chiffré à ce jour. Ces dépenses seront reprises au compte 2151 du budget communal 2018.

EQUIPEMENT DE VOIRIE

Monsieur le Maire, vu les conditions météorologiques de ces dernières semaines, informe le Conseil Municipal de la réception de devis concernant une lame à neige pour 5 000 € HT et un relevage avant 3 points pour la fixer sur le tracteur pour 3 000 € HT. Il se pose la question d'une lame polyvalente, mais dont le coût est plus élevé.

La question de cet achat est reportée ultérieurement après demande de devis supplémentaires et étude durant les réunions finances pour les investissements du budget communal 2018.

EQUIPEMENT DE SIGNALISATION POUR SECURISATION RUE DES ACACIAS ET RUE DE CHITENAY

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CHARLUTEAU Grégory, Maire-Adjoint, qui expose au Conseil Municipal le devis recueilli concernant la pose de signalisation de limitation de vitesse à 50 Km/h Rue des Acacias et Rue de Chitenay avec pose de panneaux de lieu-dit : « la Charentaise » pour la Rue des Acacias et « La Sablière » pour la Rue de Chitenay afin de sécuriser ces 2 portions de route, comme décidé lors du précédent Conseil Municipal. Le coût de ces panneaux avec pose est d'environ 1 200 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix pour, de retenir l'opération d'achat et de pose de panneaux de signalisation de limitation de vitesse à 50 km/h Rue des Acacias et Rue de Chitenay et de dénomination de lieu-dit « La Charentaise » et « La Sablière » sur le budget investissement communal 2018.

NOMINATION DES DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT DU BASSIN DU BEUVRON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut nommer 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron. Monsieur le Maire propose de nommer au Syndicat du Bassin du Beuvron les délégués qui siégeaient au Syndicat de la Bièvre, à savoir Mr DEPOND Jean-Marie comme délégué titulaire et Mr CHARTRAIN Daniel comme délégué suppléant.

Le Conseil Municipal a élu par 13 voix pour et 1 blanc :

- Mr DEPOND Jean-Marie comme délégué titulaire
- Mr CHARTRAIN Daniel comme délégué suppléant

Suite à cette élection, Mr DEPOND Jean-Marie expose au Conseil Municipal la dernière réunion du Syndicat du Bassin du Beuvron, uniquement dédiée aux élections du président et des membres du bureau. Ce Syndicat regroupe 78 communes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle les prochaines dates des réunions finances et celle de la réunion du Conseil Municipal pour le vote des budgets prévue le 12 avril 2018.

Il est demandé de poser un panneau « Fresnes » Rue de la Gendronnière pour limiter la vitesse devant les habitations.

La séance est levée à 21h15

Le Maire-Adjoint,
G. CHARLUTEAU.